

GRENOBLE INP – UGA

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, ouvert au titre de l'affectataire INP GRENOBLE, session 2024

L'administrateur général de Grenoble INP – UGA,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, ouvert au titre de l'affectataire INP GRENOBLE, au titre de l'année 2024 :

Monsieur REIGNIER Patrick, professeur des universités, président, G Institut national polytechnique, Grenoble.

Madame MOUQUET-NOPPE Christine, ingénieur d'études, vice-présidente, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Madame BALLEYDIER Catherine, ingénieur de recherche, experte, G Institut national polytechnique, Grenoble.

Madame CASTELLINO Stéphanie, ingénieur d'études, experte, Rectorat de l'académie d'Aix Marseille, Aix-en-Provence.

Monsieur CHABROL Olivier, ingénieur de recherche, expert, Université Aix Marseille, Marseille.

Monsieur JARRIGE Virgile, ingénieur d'études, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Grenoble, le 11/07/2024,